

ODDO BHF Actions Japon

30 NOVEMBRE 2023

CN-EUR - Eur | *Actions Fondamentales - Toutes Capitalisations - Japon*

Actif net du fonds	23 M€	Catégorie Morningstar™:	① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦
Valeur liquidative	138,37€	Actions Japon Grandes Cap.	Echelle de risque (1)
Evolution vs M-1	5,44€ ★★☆☆	Notation au 31/10/2023	6 8 9
			Classification SFDR ²

Pays dans lesquels le fonds est autorisé à la commercialisation auprès du grand public :



GÉRANTS

Bronka RZEPKOWSKI, Christophe KY

SOCIÉTÉ DE GESTION

ODDO BHF AM SAS

CARACTÉRISTIQUES

Durée d'investissement conseillée : 5 ans

Date de création de la part (1ère VL) : 15/11/2018

Date de création du fonds : 30/05/2000

Statut juridique	FCP
Code ISIN	FR0013279908
Code Bloomberg	ODAJCNE FP
Affectation des résultats	Capitalisation
Souscription min. (initiale)	100 EUR
Société de gestion (par délégation)	-
Souscriptions / Rachats	17h45, à J+1
Valorisation	Quotidienne
Frais de gestion fixes	0.70% maximum TTC Actif net OPC Exclus
Commission de surperformance	10% de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur, une fois les sous-performances passées, sur les cinq derniers exercices, toutes compensées et sous-condition d'une performance absolue positive.
Commission de souscription	4 % (maximum)
Commission de rachat	Néant
Frais courants	0.64 %
Com. de mouvement perçue par la société de gestion	Néant

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds a pour objectif de surperformer, net de frais, l'indice MSCI Japan TR EUR sur une période d'investissement conseillée de 5 ans ou plus.

La stratégie d'investissement consiste à exposer les actifs du Fonds au marché des actions japonaises en investissant dans des valeurs de moyennes et grandes capitalisations.

Indicateur de référence : MSCI Daily Net TR Japan Euro

Performances annuelles nettes (en glissement sur 12 mois)					
du		29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	01/03/2022
au		31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	01/03/2023

FONDS	-11,0%	54,7%	-4,9%	3,1%
Indicateur de référence	-9,6%	55,3%	-3,7%	5,3%

Performances calendaires (du 01 janvier au 31 décembre)

	2019	2020	2021	2022
FONDS	19,7%	16,0%	4,9%	-9,4%
Indicateur de référence	19,9%	17,2%	5,9%	-7,3%

Performances nettes cumulées et annualisées

	Performances annualisées			Performances cumulées					
	3 ans	5 ans	Création	1 mois	Début d'année	1 an	3 ans	5 ans	Création
FONDS	9,6%	5,8%					31,6%		27,4%
Indicateur de référence	10,9%	7,0%					36,4%		33,9%

Les performances passées ne présagent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

La stratégie d'investissement du Fonds a été modifiée le 01/03/2023. La présentation des performances du fonds est arrêtée au 01/03/2023, et ce pour une durée d'un an suite au changement de la stratégie d'investissement (Art RG AMF art 314-13). Les performances antérieures à cette date ne sont donc pas représentatives de la gestion actuellement mise en oeuvre. L'indicateur de référence a changé le 31/03/2023. De 01/03/2023 au 30/03/2023 : l'indicateur de référence est MSCI JAPAN NET TR EUR HEDGED. Avant le 01/03/2023 : l'indicateur de référence est Nikkei 225 TR EUR Hedged.

*La signification des indicateurs utilisés est disponible en téléchargement sur www.am.oddo-bhf.com dans la rubrique «Informations Réglementaires». | Sources : ODDO BHF AM SAS, Bloomberg, Morningstar®

(1) L'indicateur synthétique de risque (SRI) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il s'échelonne dans une fourchette de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé). Cet indicateur n'est pas constant et changera en fonction du profil de risque du fonds. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer le SRI, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. L'atteinte des objectifs de gestion en termes de risque ne peut être garantie

(2) Les informations relatives au règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) sont consultables dans la rubrique Classification SFDR(2) du document.

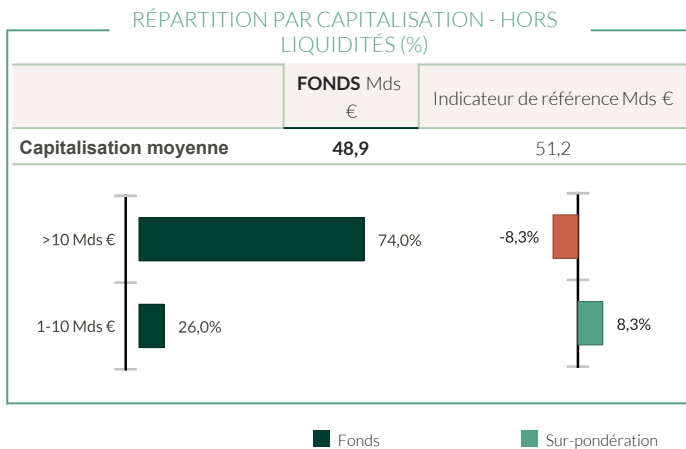
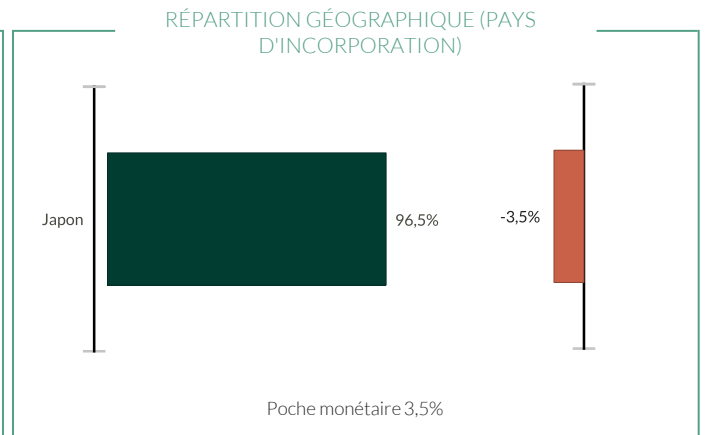
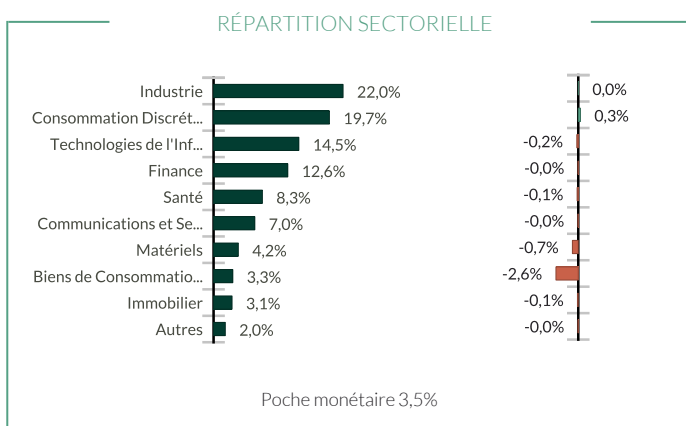
ODDO BHF Actions Japon

30 NOVEMBRE 2023

CN-EUR - Eur | Actions Fondamentales - Toutes Capitalisations - Japon

Mesure de risque	1 an	3 ans	Volatilité annualisée	
Ratio de Sharpe			3 ans	5 ans
Ratio d'information				
Tracking Error (%)				
Bêta				
Coefficient de corrélation (%)				
Alpha de Jensen (%)				

FONDS	
Indicateur de référence	



Principales lignes du portefeuille				
	POIDS DANS LE FONDS (%)	Poids dans l'indicateur de référence (%)	Pays	Secteur
Toyota Motor Corp	5,71	5,81	Japon	Consommation Discré
Smc Corporation	5,47	0,82	Japon	Industrie
Kubota Corp	5,46	0,41	Japon	Industrie
Hoshizaki Electric Co Ltd	5,21	0,10	Japon	Industrie
Sony Corp	4,04	3,10	Japon	Consommation Discré
Rohm Company Limited	3,47	0,17	Japon	Technologies de l'Infor
Fast Retailing Co Ltd	3,47	1,26	Japon	Consommation Discré
Oracle Corp Japan	3,36	0,09	Japon	Technologies de l'Infor
Bridgestone Corp	3,25	0,68	Japon	Consommation Discré
Sekisui House Ltd	3,18	0,35	Japon	Consommation Discré

ODDO BHF Actions Japon

30 NOVEMBRE 2023

CN-EUR - Eur | Actions Fondamentales - Toutes Capitalisations - Japon

RISQUES:

Les risques auxquels le fonds est exposé sont les suivants : risque de perte en capital, risque actions, risque de change, risques liés à l'engagement sur des instruments financiers à terme, risque de contrepartie, risque de liquidité des actifs sous jacents, risques liés aux opérations de financement sur titres et à la gestion des garanties, risques liés à l'utilisation de surexposition, risque de modèle, risque lié à la détention de moyennes capitalisations, risque de durabilité et à titre accessoire : risque de taux, risque de crédit

CLASSIFICATION SFDR²

Le règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) est un ensemble de règles européennes visant à rendre le profil de durabilité des fonds transparent, plus comparable et davantage compréhensible par les investisseurs finaux. Article 6 : L'équipe de gestion ne prend pas en compte les risques de durabilité ou les effets négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité dans le processus de décision d'investissement. Article 8 : L'équipe de gestion traite les risques de durabilité en intégrant des critères ESG (Environnement et/ou Social et/ou Gouvernance) dans son processus de décision d'investissement. Article 9 : L'équipe de gestion suit un objectif d'investissement durable strict qui contribue de manière significative aux défis de la transition écologique, et traite les risques de durabilité par le biais de notations fournies par le fournisseur externe de données ESG de la société de gestion.

AVERTISSEMENT

Ce document est établi par ODDO BHF AM SAS. L'investisseur potentiel doit consulter un conseiller en investissement avant de souscrire dans le fonds. L'investisseur est informé que le fonds présente un risque de perte en capital, mais aussi un certain nombre de risques liés aux instruments/stratégies en portefeuille. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement prendre connaissance du Document d'information clé (DIC) ou du prospectus de l'OPC pour une présentation exacte des risques encourus et de l'ensemble des frais. La valeur de l'investissement peut évoluer tant à la hausse qu'à la baisse et peut ne pas lui être intégralement restituée. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. ODDO BHF AM SAS ne saurait également être tenue pour responsable de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. Les informations sont données à titre indicatif et sont susceptibles de modifications à tout moment sans avis préalable. Les opinions émises dans ce document correspondent à nos anticipations de marché au moment de la publication du document. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions de marché et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité contractuelle de ODDO BHF AM SAS. Les valeurs liquidatives affichées sur le présent document le sont à titre indicatif uniquement. Seule la valeur liquidative inscrite sur l'avis d'opéré et les relevés de titres fait foi. La souscription et le rachat des OPC s'effectuent à valeur liquidative inconnue.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible gratuitement sous forme électronique en anglais sur le site web à l'adresse suivante : https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_non_professionnel/infos_reglementaire. Le fonds peut avoir été autorisé à la distribution dans différents Etats membres de l'UE. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions qu'elle a prises pour la distribution des parts du fonds conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Le DIC (GB) et le prospectus (FR, GB) sont disponibles gratuitement auprès de ODDO BHF AM SAS sur am.oddo-bhf.com ou auprès des distributeurs autorisés. Le rapport annuel ainsi que le rapport semestriel sont disponibles gratuitement auprès de ODDO BHF AM SAS ou sur le site Internet am.oddo-bhf.com.

La politique de traitement des réclamations est disponible sur notre site Internet am.oddo-bhf.com dans la rubrique informations réglementaires. Les réclamations clients peuvent être adressées en premier lieu à la messagerie suivante : service_client@oddo-bhf.com.